

Communiqué de presse

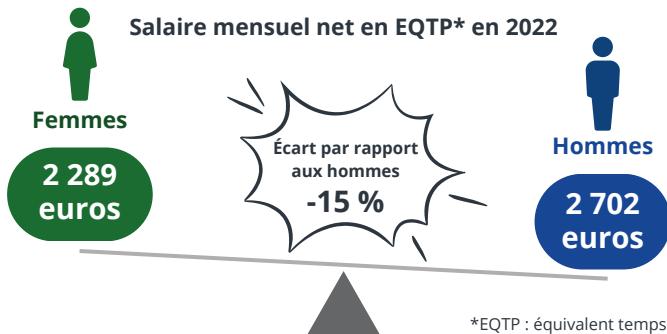
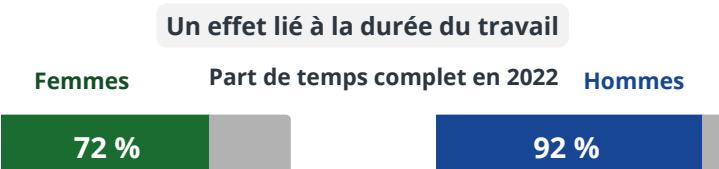
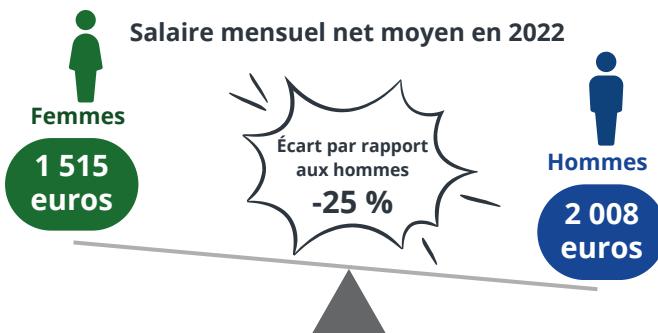
Publication d'une étude



Salaires du privé en Auvergne-Rhône-Alpes L'écart entre femmes et hommes reste important, mais diminue entre 2017 et 2022

En Auvergne-Rhône-Alpes, les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, mais restent moins bien rémunérées que les hommes. En 2022, leur salaire net mensuel moyen dans le secteur privé est inférieur de 24,6 % à celui des hommes, et de 15,3 % à durée de travail égale. Cet écart persistant s'explique par une surreprésentation féminine dans des emplois moins rémunérés et des trajectoires de carrière différentes. Les disparités salariales varient selon l'âge, les catégories socioprofessionnelles et les secteurs d'activité, avec des différences plus marquées chez les cadres et dans certaines branches, comme la finance et l'assurance. Si, entre 2017 et 2022, les écarts tendent à se réduire, les inégalités de rémunération entre les sexes restent significatives, dans la région comme au niveau national.

Un écart important, en partie lié à une différence de durée du travail



*EQTP : équivalent temps plein

Des écarts plus prononcés avec l'âge et dans les catégories les plus qualifiées

Catégorie socioprofessionnelle	Tranche d'âge	Salaire mensuel net moyen en EQTP, en euros		Écart femmes/hommes (en %)
		Femmes	Hommes	
Cadres	moins de 30 ans	2 609	2 701	3,4
	30 à 49 ans	3 640	4 103	11,3
	50 ans ou plus	4 212	5 297	20,5
	Ensemble	3 670	4 353	15,7
Professions intermédiaires	moins de 30 ans	2 020	2 292	11,9
	30 à 49 ans	2 377	2 738	13,2
	50 ans ou plus	2 604	3 000	13,2
	Ensemble	2 369	2 728	13,2
Employés	moins de 30 ans	1 696	1 740	2,5
	30 à 49 ans	1 892	2 041	7,3
	50 ans ou plus	1 971	2 113	6,7
	Ensemble	1 861	1 945	4,3
Ouvriers	moins de 30 ans	1 681	1 814	7,3
	30 à 49 ans	1 766	2 083	15,2
	50 ans ou plus	1 804	2 166	16,7
	Ensemble	1 762	2 042	13,7

Des écarts tendant à se réduire

Écart de salaire mensuel net moyen en EQTP entre 2017 et 2022

En moyenne, l'écart de salaire des femmes par rapport aux hommes a diminué de **3,7 points**

Cadres, professions intellectuelles supérieures

3,9 points

Professions intermédiaires

1,1 point

Employés

2,6 points

Ouvriers

0,5 point

Source : Insee, Base tous salariés 2022.

Service presse

Tel : 06 12 17 21 23

Mél : dr69-sed-conseil-media@insee.fr

Consulter la publication

[Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 153](#)

Fil  régional [@InseeAra](#)